



Stupéfiant cannabis qu'est ce que je risque?

Par **corn**, le **29/06/2009** à **04:43**

Bonjour,rnsvp pourriez-vous me dire ce ke je risque.rnje me suis fais arreter par la police il y a environ 6mois car je fumé un joint dans la rue.rnlors de mon controle je leur ai remis mon joint ainsi que le 12g que j'avais dans mon sac (ma consommation personnelle).rnles policiers m'ont conduit au poste pour me relacher 2h plus tard en me précisant qu'une lettre me sera adressé avec une date dde jugement.rnj'ai en effet reçu cette convocation la semaine dernière et j'ai un jugement le mercredi 1er juillet.rnSur le courrier il y a marqué "ordonnance pénale".rnj"aimerai savoir ce que je risque en sachant que cela c'est déjà produit 4an auparavant mais lors de mon jugement j'avais été acquité car c'était la première fois.rnj'ai très peur.rnpourrai-il decider de me mettre en prison ou meme du sursis?rnMERCI DE ME RÉPONDRE

Par **frog**, le **29/06/2009** à **10:00**

[citation]Sur le courrier il y a marqué "ordonnance pénale". [/citation]rnIl y a marqué quoi d'autre au juste ?